

La prévention du risque amiante

Problématique

L'utilisation intensive de l'amiante, en raison notamment d'excellentes propriétés mécaniques, thermiques et d'un faible coût, jusqu'à son interdiction en 1996, induit aujourd'hui la présence massive de matériaux amiantés dans les bâtiments, équipements, installations, y compris domestiques. Chaque retrait d'amiante génère des déchets à évacuer impérativement dans des filières spécialisées mais parfois ceux-ci se retrouvent dans la nature ou dans des filières non appropriées.

La mise en évidence des risques cancérigènes que ces matériaux font encourir à la population et aux salariés ont conduit les pouvoirs publics à renforcer le dispositif réglementaire de protection des occupants et des salariés. Les maladies liées à l'amiante représentent aujourd'hui « la deuxième cause de maladies professionnelles et la première cause de décès liés au travail (hors accidents du travail) » (source INRS). Le repérage de l'amiante avant travaux devient une obligation incontournable pour anticiper la présence d'amiante et éviter une exposition des intervenants et des pollutions environnementales.

Deux webinaires de sensibilisation

Les 2 webinaires que nous vous présentons ci-dessous ont pour objectif de sensibiliser les acteurs des collectivités territoriales et de leurs établissements sur la question de la prévention des risques liés à l'amiante. Ils sont issus d'un partenariat entre la DREETS Auvergne-Rhône-Alpes, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le VALTOM 63, le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon, le service de Prévention Santé au Travail du Haut-Vivarais et le CNFPT Auvergne-Rhône-Alpes

Contacts CNFPT :

Marie-Hélène DA ROCHA, assistante formation, mariehelene.darocha@cnfpt.fr
04 73 74 58 51

Didier CARRY, conseiller formation, didier.carry@cnfpt.fr

Modalités d'inscription et logistique :

Les inscriptions sont faites obligatoirement par [la plateforme d'inscription en ligne](#). Prendre contact avec votre service formation.

Les participants seront acceptés dans la limite des places disponibles. Une information sera communiquée 8 jours avant.

1 - Les matériaux amiantés en dépôts sauvages ou déchèterie

Date : Vendredi 31 mars 2023

Lieu et horaires : A distance avec Adobe Connect – de 9h30 à 12h

Code : WBAM1

Objectifs :

- Connaître les risques liés à l'amiante, en matière de santé publique et de santé au travail
- Prendre conscience de la potentielle présence d'amiante dans les matériaux en déchetterie et dans les dépôts sauvages
- Connaître les principales obligations réglementaires en matière de protection des agents et de l'environnement
- Identifier les types de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante

Publics :

- Agents de maîtrise, techniciens et techniciennes, responsables des services techniques,
- Conseillers et conseillères en prévention des risques professionnels, assistants et assistantes de prévention,
- DGS, élus et élues.

Intervenantes :

Cécile VERSET - Ingénieur de prévention - Département Santé Sécurité au Travail, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS Auvergne-Rhône-Alpes)

Deborah DESSALLES - Technicienne valorisation – traitement, VALTOM 63 (Syndicat pour la valorisation et le traitement des déchets ménagers et assimilés)

N.B. L'accès à ce webinaire est gratuit, y compris pour les élus

2 - L'obligation de Repérage amiante Avant Travaux (RAT) dans les bâtiments

Date : Mardi 4 juillet 2023

Lieu et horaires : A distance avec Adobe Connect – de 9h30 à 12h

Code : WBAM2

Objectifs :

- Connaître les risques liés à l'amiante, en matière de santé publique et de santé au travail
- Connaître les obligations de repérage de l'amiante (DTA et RAT)
- Identifier les responsabilités des donneurs d'ordres, quel que soit le type d'intervention : en régie ou par une entreprise extérieure

Publics :

- Responsables des services techniques, responsables des travaux, responsables des bâtiments,
- Conseillers et conseillères en prévention des risques professionnels, assistants et assistantes de prévention,
- DGS, élus et élues.

Intervenantes :

Cécile VERSET - Ingénieur de prévention - Département Santé Sécurité au Travail, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS Auvergne-Rhône-Alpes)

Christelle DUHAMEL - Chef du service Prévention et Conditions de Travail – Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon

N.B. L'accès à ce webinaire est gratuit, y compris pour les élus